



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**L'ATUQ appuie la coalition *Champlain en chantier* : QUAND?
et demande à ce que le nouveau pont respecte une logique de développement durable**

Montréal, le 26 avril 2011 - L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) appuie la coalition *Champlain en chantier* : QUAND? pour que le gouvernement fédéral mette en place le plus rapidement possible, et avec les autres paliers gouvernementaux, un bureau de chantier qui serait responsable de la conception et de la construction d'un nouveau pont en remplacement du pont Champlain dont la durée de vie est arrivée à échéance. Ce bureau de chantier serait entre autres responsable de construire un nouveau pont dans une logique de développement durable, c'est-à-dire en considérant le développement économique, social et environnemental.

Prévoir un plan de transport alternatif

Le pont Champlain est un axe majeur pour le transport des personnes dans le grand Montréal et il joue un rôle stratégique quant au transport routier, partout au Québec. Le flux de circulation ne pourra pas être interrompu pendant les travaux de construction d'une nouvelle structure. C'est pourquoi un plan de transport alternatif est indispensable pour optimiser les modes de transport collectifs et ainsi assurer une mobilité durable.

Le nouveau pont devra favoriser le transfert modal

La congestion routière sur le pont ne diminuera pas avec la construction d'un nouveau pont. L'ATUQ veut s'assurer que les deux paliers gouvernementaux mettent en place des mesures incitatives et des moyens de transport afin d'inciter les gens à passer de l'auto solo vers un mode de transport collectif. Le flux pour les voies réservées doit être optimisé et l'ATUQ se joint à la Coalition pour que le nouveau pont soit doté d'un système de transport léger sur rail (SLR). À ce titre, le gouvernement du Québec devra actualiser les études de l'AMT et entreprendre les travaux afin d'assurer la construction d'un SLR dans l'axe de l'autoroute 10 et du centre-ville de Montréal.

À propos de l'ATUQ

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Elle est un organisme de concertation et de représentation publique et politique qui assure la promotion du transport en commun et le positionnement de ses sociétés membres comment étant des acteurs incontournables du développement et de la mobilité durables. En 2009, les membres de l'ATUQ ont injecté plus de 1,8 milliard de dollars dans l'économie du Québec. Leurs activités ont permis, au cours de la même année, de soutenir plus de 19 000 emplois directs et indirects.

-30-

Renseignements

Valérie Leclerc, responsable des communications et des relations publiques

Association du transport urbain du Québec

Téléphone : 514 280-8167

Cellulaire : 514 758-6444

valerie.leclerc@atuq.com

www.atuq.com